



Mercredis de novembre et décembre 2026



Madame, Monsieur,

L'Accueil de Loisirs de la commune de Sainte Féréole accueille les enfants les mercredis de 9h00 à 17h00. Une garderie gratuite pour les enfants fréquentant l'ALSH est disponible de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

Pour inscrire vos enfants, vous pouvez vous rendre à l'Accueil de Loisirs pour retirer et déposer le dossier d'inscription. Pour les enfants possédant déjà un dossier pour l'année scolaire 2026/2027, la réservation ci-jointe suffit.

Comme pour les vacances scolaires vous pouvez choisir d'inscrire vos enfants en journée complète, demi-journée matin ou après-midi ou demi-journée repas matin ou après-midi.

Les réservations pour les personnes extérieures à Sainte Féréole peuvent s'effectuer à partir du samedi 03 octobre 2026.

Seules les réservations remises en mains propres ou envoyées par email seront prises en compte afin de garantir leur date de réception. Les dépôts dans la boîte aux lettres ne sont pas acceptés. Sans inscription, votre enfant peut se voir refuser l'accès à l'Accueil de Loisirs.

Si votre enfant est absent alors qu'il a été inscrit, la réservation vous sera facturée sauf en cas de présentation d'un certificat médical.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Cordialement,
Audrey BOUDY
Directrice Jeunesse



Nom, prénom et année de naissance de l'enfant :

Nom, prénom et année de naissance de l'enfant :

Cocher la ou (les) case(s) correspondant à la présence de votre enfant

Mercredis de novembre et décembre 2026

DATE	MATIN	REPAS	APRES-MIDI
04.11.2026			
11.11.2026	FERIE	FERIE	FERIE
18.11.2026			
25.11.2026			
02.12.2026			
09.12.2026			
16.12.2026			

Date et signature des parents :